

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le règlement suivant a été adopté :

**Règlement n° 2016-940-11** intitulé « Règlement modifiant le règlement de délégation du pouvoir de dépenser ».

Ce règlement entre en vigueur selon la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance à mon bureau, au 2<sup>ième</sup> étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste à Mercier ou peut en faire la demande par courriel à : [direction.greffe@ville.mercier.qc.ca](mailto:direction.greffe@ville.mercier.qc.ca).

Donné à Mercier, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026



Denis Herland, avocat  
Greffier